

N° du dossier de demande : 1/25/0353

AVIS AU PUBLIC

concernant les enquêtes de commodo et incommodo

Conformément aux dispositions des articles 10 et 12 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège de bourgmestre et échevins de la Commune de Rosport-Mompach porte à la connaissance du public que **la société POST Luxembourg, vient de solliciter l'autorisation pour l'exploitation d'un site radiotechnique à Echternach-Haut, section C de la Sainte Croix à Echternach, LUREF : 101718, 96406. (Numéro du dossier 1/25/0353).**

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, **du 27 novembre 2025 au 11 décembre 2025** et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Les réclamations écrites sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins pendant le délai prémentionné.

Les réclamations verbales seront reçues par le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Rosport-Mompach le vendredi, 12 décembre 2025, de 9.00 à 10.00 heures au secrétariat communal.

Rosport, le 21 novembre 2025

Le collège des bourgmestre et échevins.




GEMENG
**rousper
mompech**